



**ETUDE SUR LA MESURE DE LA SOCIETE DE L'INFORMATION EN COTE D'IVOIRE**

**Résumé exécutif**

Mai 2018

I- INTRODCUTION.....	2
II- OBJECTIF DE L'ETUDE .....	2
III- APPROCHE METHODOLOGIQUE .....	2
3.1 Couverture géographique .....	3
3.2 Echantillon.....	3
3.3. Outils de collecte :.....	3
3.4 Collecte des données.....	3
IV- QUELQUES RESULTATS.....	4
4.1 Caractéristiques des ménages et des chefs de ménage .....	4
4.2 Accès des ménages aux TICs et aux services postaux .....	4
4.3- Utilisation des tics par les particuliers .....	4
4.4- Utilisation des services postaux par les particuliers .....	5
4.5- Déterminants de l'accès et l'utilisation.....	5
V- RECOMMANDATIONS .....	5

## I- INTRODUCTION

- [1.] Le suivi des efforts faits dans le cadre de la mise en œuvre des politiques nationales et des agendas internationaux dans le domaine des TIC recommande de disposer de données statistiques fiables et régulièrement mises à jour. Il est donc important d'avoir un dispositif permettant de répondre à ces besoins. Les informations fournies par les opérateurs du secteur permettent de répondre en grande partie à ces besoins. Toutefois, les informations auprès des ménages sur l'accès et l'utilisation des TIC constituent une source importante qu'il serait indispensable d'explorer ; d'où la nécessité de mener une enquête auprès des ménages.
- [2.] Le but recherché au travers d'une telle enquête est de mettre à la disposition de tous, les informations statistiques pertinentes sur la disponibilité et l'accès aux télécommunications/TIC et services postaux, ainsi que leurs utilisations, à l'effet de mieux apprécier la maturité numérique de la Côte d'Ivoire pour une meilleure planification des politiques de développement en matière de TIC.
- [3.] L'ARTCI a donc initié cette enquête ménage et sa réalisation technique a été assurée par l'Institut National de la Statistique (INS). La collecte des informations auprès des populations s'est effectuée de juillet à Août 2017. Le présent document qui fait office de résumé exécutif, fournit un aperçu des principaux résultats des données issues de ladite enquête tout en précisant les objectifs et l'approche méthodologique.

## II- OBJECTIF DE L'ETUDE

- [4.] L'objectif principal de l'Enquête sur la Mesure de la Société de l'Information (EMSI) 2017 est de fournir les informations et données statistiques sur l'accessibilité et l'ampleur de l'utilisation des services de télécommunication/TIC et de la poste en Côte d'Ivoire. Plus spécifiquement, il s'agit de :
- collecter et analyser les indicateurs relatifs à l'accès des ménages aux services de télécommunication/TIC et de la poste ;
  - collecter et analyser les indicateurs relatifs à l'utilisation des services de télécommunication/TIC et de la poste par les particuliers ;
  - évaluer le niveau de développement des services de télécommunication/TIC et de la poste;
  - identifier les contraintes majeures à l'accès et à la vulgarisation des services de télécommunication/TIC et de la poste ;

## III- APPROCHE METHODOLOGIQUE

- [5.] Ce point aborde la démarche mise en œuvre pour conduire l'étude. Elle porte notamment sur (i) la couverture géographique, (ii) l'échantillonnage, (iii) les outils de collecte des données et (iv) l'organisation pratique de la collecte.

### 3.1 Couverture géographique

[6.] L'enquête s'est réalisée dans les quatorze (14) districts de la Côte d'Ivoire : Abidjan, Yamoussoukro, Bas-Sassandra, Comoé, Denguélé, Goh-Djiboua, Lacs, Lagunes, Montagnes, Sassandra-Marahoué, Savane, Vallée du Bandama, Woroba, et Zanzan.

### 3.2 Echantillon

[7.] L'enquête s'est effectuée auprès d'un échantillon de 2892 ménages tirés de manière aléatoire et dont la répartition est donnée dans le tableau suivant :

Tableau I-1 : Strates enquêtées et répartition de l'échantillon

Districts	Nombre de ZD			Nombre de ménages		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Abidjan	33	33	-	396	396	-
Bas-Sassandra	16	10	6	192	120	72
Comoé	16	10	6	192	120	72
Denguélé	16	10	6	192	120	72
Gôh-djiboua	16	10	6	192	120	72
Lacs	16	10	6	192	120	72
Lagunes	16	10	6	192	120	72
Montagnes	16	10	6	192	120	72
Sassandra-Marahoué	16	10	6	192	120	72
Savane	16	10	6	192	120	72
Vallée du Bandaman	16	10	6	192	120	72
Woroba	16	10	6	192	120	72
Yamoussokro	16	10	6	192	120	72
Zanzan	16	10	6	192	120	72
<b>Total général</b>	<b>241</b>	<b>163</b>	<b>78</b>	<b>2 892</b>	<b>1 956</b>	<b>936</b>

SOURCE : INS- EMSI-2017

### 3.3. Outils de collecte :

[8.] L'EMSI est une enquête quantitative et a utilisé la méthode CAPI (*Computer Assisted Personal Interviewing*). Le questionnaire comprend 8 modules dont les principaux sont la démographie, l'accès des ménages aux tics, l'accès des ménages aux services postaux et l'utilisation des tics par les particuliers.

### 3.4 Collecte des données

[9.] La collecte des données est subordonnée à la conduite de certaines activités importantes, notamment la sensibilisation des populations et la formation des agents enquêteurs. A l'issue de ces deux activités, la collecte s'est déroulée du 27 au 31 juillet 2017 dans le District Autonome d'Abidjan puis du 02 au 28 août 2017 dans les treize (13) autres Districts du pays.

[10.] A la fin de la collecte, ce sont exactement deux mille quatre cent quatre-vingt-seize (2496) ménages qui ont été interviewés.

## IV- QUELQUES RESULTATS

### 4.1 Caractéristiques des ménages et des chefs de ménage

[11.] Les chefs de ménages sont majoritairement des hommes (80,5%) aussi bien en milieu urbain (82%) qu'en milieu rural (79%) et sont relativement jeunes. Près de 66% des chefs de ménages ont moins de 45 ans. Par ailleurs, plus de la moitié des chefs de ménage (53,8%) n'ont aucun niveau d'étude alors qu'environ 7,5% des chefs de ménages ont atteint le niveau supérieur de l'enseignement. Les chefs de ménages travaillent majoritairement à leurs propres comptes (63,4%) tandis que 24,8% sont salariés et près de 5,3% sont sans emploi.

### 4.2 Accès des ménages aux TICs et aux services postaux

[12.] Plus de la moitié des ménages disposent d'un poste téléviseur (59,2%) parmi lesquels 91,6% ont une télévision par câble, 16,8% par satellite et seulement 3,6% disposent d'une télévision numérique.

[13.] Seulement 6% de ménages disposent d'un ordinateur. Parmi ceux-ci, 43,4% possèdent un ordinateur portable.

[14.] Le téléphone fixe est quasi inexistant dans les ménages ivoiriens ; seulement 3% de ménages en disposent. A l'opposé, téléphone mobile est plus répandu au niveau des ménages (92%) En ce qui concerne l'accès à l'internet, le taux de ménages connecté est estimé à 13,5% grâce notamment au téléphone mobile.

[15.] Quant à l'accès aux services postaux, la proportion reste assez marginale, seulement 3,3% de ménages disposent d'une boîte postale. Ce taux est presque nul en milieu rural (0,4%). En milieu urbain, le taux d'accès est aussi faible (5,9%) avec une exception à Abidjan (10,2%). Les principaux lieux de possession des boites postales sont les agences postales (64%) et le lieu de travail (18%).

[16.] Au niveau des dépenses en TIC, les ménages consacrent au total plus de 230 milliards de FCFA environ par an. Les dépenses en service de téléphonie représentent les parts les plus élevées et représentent environ 61% de la valeur totale des dépenses consacrée aux TICs.

### 4.3- Utilisation des tics par les particuliers

[17.] Le nombre d'utilisateurs d'ordinateurs est estimé 6 672 767 sur une population cible de 20 591 164, soit une proportion de 32,4%. Le district autonome d'Abidjan présente le plus fort taux d'utilisateurs (49,3%), grâce surtout à sa très bonne couverture en réseaux de télécommunications.

[18.] Concernant l'internet, la proportion d'utilisateurs est en pleine croissance du fait notamment des technologies 3G et 4G qui permettent l'accès via le téléphone mobile. Aussi, les individus âgés de 5 ans et plus et utilisateurs de l'internet représentent 9 027 150 (soit 44% de la population cible).

- [19.] L'analyse montre également que l'usage du téléphone portable est vulgarisé et fortement intégré dans les habitudes de communication des populations. Environ 15 millions de personnes l'utilisent régulièrement en 2017.
- [20.] S'agissant des services financiers mobiles, les résultats issus de cette étude montrent que leur utilisation est en forte expansion. En effet, en 2017, plus de 8,6 millions d'individus (soit 42%) disposent d'un compte mobile money. Parmi les services offerts par les opérateurs, les transferts d'argent sont les transactions les plus effectuées par les populations.
- [21.] Concernant le e-commerce, ce nouveau produit n'a pas encore intégré véritablement les habitudes de consommation de la population ivoirienne à l'exception du District d'Abidjan.

#### 4.4- Utilisation des services postaux par les particuliers

- [22.] En Côte d'Ivoire, l'utilisation des services postaux n'est pas vulgarisée. Les résultats de l'étude montrent que les populations ivoiriennes fréquentent très peu les bureaux poste. Seulement 0,5% de personnes expédient du courrier au cours d'une période de 12 mois, et 0,4% de personnes reçoivent du courrier au cours de la même période. Cette faible affluence vers les bureaux de poste pourrait s'expliquer par l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

#### 4.5- Déterminants de l'accès et l'utilisation

- [23.] L'analyse économétrique a montré que les principaux déterminants de l'accès aux TIC et services postaux sont : le niveau d'instruction et le milieu de résidence. De plus, le niveau d'instruction a une plus forte capacité discriminante sur la probabilité d'accès à l'ordinateur et à la boîte postale. Par ailleurs, l'utilisation de l'ordinateur et de l'internet sont fortement corrélées aux compétences informatiques et à la profession.

## V- RECOMMANDATIONS

- **A l'endroit du ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement professionnel :**

Intégrer les TIC aux programmes d'alphabétisation fonctionnelle et les inscrire également comme support pédagogique dans le système éducatif à tous les cycles ;

- **A l'endroit du Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique et des Postes :**

Poursuivre la politique de défiscalisation des équipements Tic au-delà de la période de trois (3) ans fixés par l'arrêté ministériel N°0009 MPMB/MPTIC du 03 Août 2015. S'agissant des zones faiblement desservies l'État doit prendre des mesures visant à favoriser l'investissement dans ces zones grâce à une politique fiscale incitative.

Au niveau de la Poste, il faudra procéder à une réforme structurelle. Il s'agira notamment de :

- identifier et adresser l'ensemble des ménages vivant en Côte d'Ivoire ;
- adapter les produits traditionnels de la Poste au contexte des TIC ;
- étendre l'offre de services aux autres produits hors postes.

▪ **A l'endroit de l'Autorité de Régulation de la Télécommunication en Côte d'Ivoire (ARTCI)**

L'INS recommande la réalisation de l'enquête sur la mesure de la société de l'information à intervalle de temps régulier notamment chaque année.

Aussi faudra-t-il accroître la taille de l'échantillon pour assurer une plus grande significativité de l'échantillon, ce qui nécessite une augmentation de l'enveloppe budgétaire allouée au projet.